

Cette lettre vous présente chaque trimestre la situation de la région Pays de la Loire en matière de développement des énergies éolienne et photovoltaïque.

Outre les chiffres-clés, elle vous apporte des informations sur les sujets d'actualité, ainsi que sur certains faits et réalisations marquants dans la région, intéressant ces filières énergétiques renouvelables.

Productions régionales d'électricité d'origine éolienne et photovoltaïque au 30/06/2012

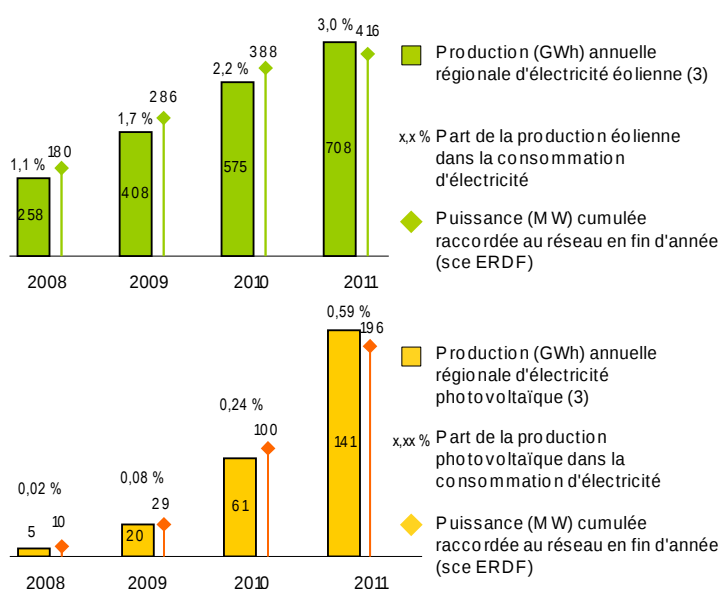
	Éolien terrestre						Photovoltaïque			
	Nombre et puissance cumulée des parcs éoliens						Production d'électricité depuis le 1/01/2012	Nb et puissance cumulée des installations raccordées au réseau		Production d'électricité depuis le 1/01/2012
	En cours d'instruction		Autorisés (raccordés ou non)		Autorisés et raccordés au réseau			source ERDF		
	source DDT(M)		source DDT(M)		source ERDF		source ERDF			
nb	MW ⁽¹⁾	nb	MW	nb	MW	GWh ⁽¹⁾	nb	MW	GWh	
44	8	71,9	29	308,5*	16	147,9	146,9	8 725	58,7	24,2
49	1	12,5	9	93	7	73,1	73,4	5 911	58,1	24,8
53	2	37,3	13	133,7	5	52,7	53,2	2 701	21,2	8,4
72	1	6	3	34	-	-	-	4 082	29,6	11,6
85	4	66,4	22	202	20	170,0	166,7	9 079	71,7	33,1
Région	16	194,1	76	771,2	48	443,8	440,3	30 498	239,3	102,1

* inclusion faite du prototype éolien du Carnet

Ce que représentent ces productions par rapport à la consommation

	Consommation régionale d'électricité ⁽²⁾ (GWh) source RTE			
	2008	2009	2010	2011 provisoire
44	8 234	8 048	8 729	données non disponibles
49	4 811	4 827	5 178	
53	2 411	2 349	2 493	
72	4 282	4 215	4 453	
85	4 439	4 438	4 858	
Région	24 177	23 877	25 712	

La baisse des consommations constatée en 2011 s'explique par des températures plus douces que la normale.



- 1 GW (gigawatt) = 1 000 MW (mégawatt) = 1 000 000 kW (kilowatt)
1 GWh (gigawatt-heure) = 1 000 MWh (mégawatt-heure) = 1 000 000 kWh (kilowatt-heure)
- 2 Quantité d'électricité consommée dans la région, hors pertes sur les réseaux.
- 3 2008 et 2009 : source SOeS (service statistique du ministère du développement durable)
2010, 2011 : estimation DREAL

Éolien

Le projet de schéma régional éolien terrestre en consultation publique

Le projet de schéma régional éolien terrestre (SRE) des Pays de la Loire fait l'objet d'une consultation des personnes et organismes (communes, conseils généraux, CODERST, CDNPS,...) prévus par le décret du 16 juin 2011, ainsi que d'une mise à disposition du public pendant une période de 2 mois, du 30 août au 30 octobre 2012. Ce projet s'inscrit dans une perspective de développement ambitieux de la filière éolienne terrestre, tout en veillant à maintenir la nécessaire vigilance vis-à-vis des enjeux environnementaux.

Le document est consultable en cliquant sur l'onglet air, climat énergie sur le site de la DREAL à l'adresse <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/>

L'objectif est une adoption du schéma par le préfet de région avant fin 2012, en vue de son intégration ultérieure au schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE), en cours d'élaboration en lien avec les états régionaux de l'énergie et dont la finalisation interviendra en 2013.

Lancement d'un deuxième appel d'offres national pour l'éolien offshore : les Pays de la Loire concernés

À l'issue de la conférence environnementale qui s'est tenue les 14 et 15 septembre 2012, le Gouvernement a annoncé, dans la feuille de route pour la transition écologique, le lancement d'ici décembre 2012 d'un deuxième appel d'offres pour la création de parcs éoliens offshore dans les zones situées au large du Tréport (zone déclarée sans suite lors du premier appel d'offres) et des îles de Noirmoutier et d'Yeu (zone dite des "deux îles").

Avec la zone dite de "Saint-Nazaire" retenue dans le cadre du premier appel d'offres lancé en 2011, la zone des "deux îles" permettrait de porter à près de 1000 MW la puissance installée au large des Pays de la Loire, ce qui représentera 1/6ème de l'objectif national de puissance visé en 2020 en ce qui concerne l'éolien en mer et les énergies marines renouvelables.

Ci-contre : le prototype d'éolienne offshore développée par Alstom est désormais en phase de test sur le site du Carnet (44). Ce type de machine, d'une puissance unitaire de 6 MW, occupera le parc offshore de Saint-Nazaire.



Photovoltaïque

Appel d'offres national solaire photovoltaïque 2012 pour les installations de puissance supérieure à 250 kWc : 5 installations lauréates dans les Pays de la Loire

L'appel d'offres organisé début 2012 visait une puissance globale de 450 MW, répartie sur 7 types de technologies. Au terme du processus de sélection, le ministère en lien avec la CRE a décidé de retenir 105 projets pour une puissance totale de 520 MW.

Dans les Pays de la Loire, plusieurs porteurs de projets ont soumissionné à cet appel d'offres. 19 projets de centrales solaires ont été présentés, pour un total de 70 MWc. 5 projets représentant une puissance totale de 14,6 MWc ont été retenus :

- un projet (Armorgreen) concerne une installation sur toiture (1,5 MWc) sur les bâtiments de la société Avenue des jeux à Viellevigne (44) ;
- 2 projets (Langa Solar) concernent des centrales solaires au sol (7 MWc) utilisant des technologies innovantes (suiveurs solaires) sur d'anciennes gravières comblées par des déchets à Alonnes (72) ;
- 2 projets concernent des centrales solaires au sol utilisant des technologies matures : Langa Solar (4,5 MWc) sur une ancienne gravière à Fillé-sur-Sarthe (72) et Volta développement (1,6 MWc) sur un ancien CET à Foussais-Payré (85).

A noter que la majorité des projets retenus au titre de cet appel d'offres (liste disponible sous <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Energie-solaire-photovoltaïque-.html>) est située dans le sud de la France.

La DREAL remercie RTE Ouest, ERDF Ouest, la DDTM 44, la DDT 49, la DDT 53, la DDT 72, la DDTM 85 et l'ADEME pour la mise à disposition des informations utilisées dans le présent document.

Contact : Michel ROMAGNOLI
mecc.dreal-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr